

Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne
Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne
Band: 26 (1887)

Register: Table alphabétique des matières

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Table alphabétique
des matières
contenues dans le tome **XXVI**
du **Bulletin des lois.**
(Année 1887.)

A.

	Pages
<i>Abonnements aux journaux.</i> Arrangement concernant le service postal des —, etc., entre la Suisse et la Belgique	247
<i>Alchenstorf.</i> Décret réunissant les communes de Wyl et —	172
<i>Allemagne.</i> V. <i>Contrôle des boîtes de montres.</i>	
<i>Angleterre.</i> V. <i>Contrôle des boîtes de montres.</i>	
<i>Autriche-Hongrie.</i> Circulaire du Conseil fédéral aux Etats Confédérés concernant l'arrangement conclu avec l' — au sujet du rapatriement d'individus ayant perdu leur droit de cité primitif	164
<i>Avocats.</i> Règlement sur les examens des — .	28

B.

<i>Belgique.</i> V. <i>Abonnements aux journaux.</i>	
<i>Bibliothèque de l'Université.</i> Décret ayant pour objet de reconnaître comme personne morale l'institution de la — de Berne	63

C.

	Pages
<i>Cadaastre. V. Documents cadastraux.</i>	
<i>Chemins de fer. Ordonnance sur l'exploitation des</i> <i>— en temps de guerre</i>	216
<i>Arrêté fédéral concernant l'exemption des droits</i> <i>des péages pour les rails destinés au premier</i> <i>établissement des</i>	88
<i>Ordonnance concernant l'exemption des droits</i> <i>d'entrée pour les rails destinés au premier</i> <i>établissement des</i>	89
<i>Concordat pour la protection des jeunes gens placés</i> <i>à l'étranger</i>	19
<i>Règlement pour l'exécution de ce concordat .</i>	22
<i>Constitution fédérale. Arrêté fédéral concernant le</i> <i>résultat de la votation populaire du 10 juillet</i> <i>1887</i>	203
<i>Contrôle des boîtes de montres d'or et d'argent. Arrêté</i> <i>du Conseil fédéral relatif au — destinées à</i> <i>l'Allemagne</i>	59
<i>Arrêté du Conseil fédéral relatif au — destinées</i> <i>à l'Angleterre</i>	251
<i>Contrôle et garantie du titre des ouvrages d'or et</i> <i>d'argent. Loi fédérale apportant des adjonctions</i> <i>à la loi de 1880</i>	212
<i>Convention provisoire de commerce entre la Suisse et</i> <i>la Grèce</i>	66
<i>Convention consulaire entre la Suisse et le Portugal</i>	206
<i>Convention télégraphique entre la Suisse et la France</i>	235

D.

	Pages
<i>Delémont.</i> Décret modifiant la circonscription de la paroisse protestante de —	175
<i>Dentistes.</i> Loi concernant l'application aux — de la loi féd. de 1877 sur l'exercice des professions médicales	52
<i>Départements du Conseil fédéral.</i> Arrêté concernant l'organisation des —	239
<i>Documents cadastraux.</i> Supplément à l'ordonnance de 1885 concernant les —	61
<i>Droits de mutation.</i> Circulaire du Conseil-exécutif concernant la perception des — dans les districts de Porrentruy, Delémont, Franches-Montagnes et Laufon	17
<i>Droit de voter dans les assemblées communales.</i> Circulaire du Conseil-exécutif aux préfets concernant le —	214

E.

<i>Epidémies.</i> Circulaire du Conseil-exécutif concernant les mesures à prendre contre les — offrant un danger général	25
Règlement concernant le paiement des subsides fédéraux aux cantons et aux communes pour combattre les épidémies offrant un danger général	165
<i>Epizooties.</i> Règlement pour l'exécution des lois fédérales sur les mesures à prendre pour combattre les —	117

	Pages
<i>Etablissement d'assurance immobilière contre l'incendie.</i>	
Arrêté relatif aux indemnités des membres du Conseil d'administration de l' —	174
<i>Examens des avocats et des notaires. Règlement pour les —</i>	28

F.

<i>Fabriques. Arrêté du Conseil fédéral concernant l'exécution de l'art. 5 de la loi sur le travail dans les —</i>	201
<i>France. V. Convention télégraphique.</i>	

G.

<i>Gratifications. Arrêté concernant les — et indem- nités à accorder dans les affaires pénales</i>	1
<i>Grèce. Convention provisoire de commerce entre la Suisse et la —</i>	66

H.

<i>Hauben. Décret concernant la réunion des com- munes de — et Oberdiessbach</i>	170
--	-----

I.

<i>Indemnités. Arrêté concernant les gratifications et — à accorder dans les affaires pénales</i>	1
Arrêté concernant les — fixes des huissiers et agents de police pour leurs fonctions dans les affaires pénales	5
V. aussi <i>Etablissement d'assurance.</i>	
<i>Instituteurs secondaires. Décret concernant l'instruc- tion professionnelle des —</i>	176

L.

	Pages
<i>Landsturm.</i> Loi fédérale concernant le — . . .	37
Ordonnance sur l'organisation, l'équipement, la mise sur pied, la tenue des contrôles et l'emploi du —	178
<i>Landwehr.</i> Loi fédérale complétant la loi du 7 juin 1881 sur les exercices et les inspections de la —	51
<i>Langenthal-Huttwyl.</i> Arrêté concernant la partici- pation financière de l'Etat à l'établissement du chemin de fer de —	65

M.

<i>Maisons de travail.</i> Circulaire du Conseil-exécutif concernant l'internement dans des — . . .	92
--	----

N.

<i>Notaires.</i> Règlement sur les examens des — .	28
Circulaire du Conseil-exécutif fixant les cas où les — ne peuvent instrumenter à raison de leurs rapports personnels avec les parties con- tractantes	53

O.

Oberdiessbach. V. *Hauben.*

P.

<i>Poinçonnement des anneaux de montres.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant le —	254
<i>Portugal.</i> Convention consulaire entre la Suisse et le —	206

	Pages
<i>Protection des œuvres littéraires et artistiques.</i> Convention concernant la création d'une Union internationale pour la —	94

R.

<i>Race chevaline.</i> Règlement concernant l'amélioration de l'élevage de la —	40
---	----

Rails. V. *Chemins de fer.*

Rapatriment d'individus ayant perdu leur droit de cité primitif. V. *Autriche-Hongrie.*

<i>Recensement.</i> Loi fédérale concernant le transfert en 1888 du — général de la population en Suisse	87
--	----

<i>République sud-africaine.</i> Traité d'amitié, d'établissement et de commerce entre la Suisse et la —	109
--	-----

<i>Responsabilité civile.</i> Loi fédérale sur l'extension de la —, complétant la loi fédérale du 25 juin 1881	82
--	----

S.

<i>Service territorial et service des étapes.</i> Ordonnance sur le — en temps de guerre	216
--	-----

<i>Spiritueux.</i> Loi fédérale concernant les —	69
--	----

Arrêté du Conseil fédéral concernant la mise à exécution successive de la loi fédérale de 1886 concernant les —	77
---	----

Règlement concernant le remboursement du bénéfice de monopole sur les produits liquides ré-exportés, fabriqués au moyen de l'alcool	195
---	-----

T.

	Pages
<i>Traité d'amitié, d'établissement et de commerce entre la Suisse et la République sud-africaine</i>	109

U.

<i>Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques. Convention concernant la création d'une —</i>	94
---	----

W.

Wyl. V. Alchenstorf.

